

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES LAURENTIDES

Réunion tenue le 25 octobre 2023, en TEAMS

Personnes présentes : Bernard, Marie-Ève – Représentant des entreprises

Bertrand Marc – Directeur

Bujold, Marc – Représentant des entreprises Damato, Mattéo, Personnel enseignant

Desormeaux, Mélanie – Représentant groupe socio-économique Goyette Isabeau – Gestionnaire administrative d'établissement

Langevin, Chantal – Personnel professionnel

Personnes absentes : Duval Matte – Élève en Charpenterie-Menuiserie

Émond, Geneviève – Personnel de soutien

Lajeunesse, Anik – Représentant groupe socio-économique

Invités:

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Chantal Langevin, déclare la séance ouverte à 17 h 03.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 17 h 05
- 3. Composition du conseil d'établissement 2023-2024
- 4. Procédure d'élection au poste de président ou présidente du conseil d'établissement
- 5. Élection au poste de président ou présidente
- 6. Calendrier des rencontres 2023-2024 17 h 35
- 7. Travaux de réfection et transformation des bâtiments (RTB)
- 8. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement
- 9. Partenariat service de garde au pavillon des Sommets
- 10. Offre de cours année scolaire 2023-2024
- 11. Activités du Centre 12.1 Levées de fond pour la vie étudiante
- 12. Signature de formulaires
 - Autorisation pour la communication des renseignements personnels
- Formulaire de déclaration d'intérêts
- 13. Période de questions du public
- 14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mélanie Desormeaux d'adopter le projet d'ordre du jour tel que soumis.

CE 20231025-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.0 COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Marc Bujold propose aux membres du conseil d'établissement 2023-2024 de se présenter à tour de rôle.

4.0 PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Marc Bertrand explique le rôle et les fonctions du président du conseil d'établissement. Monsieur Marc Bertrand précise que la présidence du conseil d'établissement doit être assurée par une personne provenant de l'externe, donc du milieu des entreprises ou du milieu sociocommunautaire.

CE20231025-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE

Monsieur Marc Bujold est proposé par madame Mélanie Desormeaux au poste de président du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle des Laurentides. Monsieur Marc Bujold est élu par acclamation et accepte le poste. Monsieur Marc Bertrand le remercie.

CE20231025-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.0 CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024

Mercredi 6 décembre 2023 Mercredi 28 février 2024 Mercredi 17 avril 2024 Mercredi 12 juin 2024

Madame Chantal Langevin propose un changement de date soit le 7 décembre 2023 à la place du 6 décembre 2023. De plus, des rencontres en présentiel sont proposées. Les détails des rencontres en présentiel seront présentés par Monsieur Marc Bertrand

Il est proposé par Simon Duval-Matte d'adopter le calendrier des rencontres 2023-2024

CE20231025-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.0 TRAVAUX DE RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS (RTB)

Madame Isabeau Goyette présente les travaux RTB recommandés pour l'année 2023-2024.

Il est recommandé d'approuver la présentation du projet de conversion d'une alcôve en cave à vin à l'École Hôtelière des Laurentides pour l'année 2024-2025, en vue de sa mise en œuvre conformément aux normes et aux besoins de l'établissement.

Il est recommandé d'approuver la présentation du projet de subdivision de la salle de conférence au pavillon L'Horizon pour l'année 2024-2025, en vue de sa mise en œuvre conformément aux normes et aux besoins de l'établissement.

Il est recommandé d'approuver la présentation du projet du projet de relocalisation de la porte d'accès à la salle des semis au pavillon L'Horizon pour l'année 2024-2025, en vue de sa mise en œuvre conformément aux normes et aux besoins de l'établissement.

Il est recommandé d'approuver la présentation du projet de subdivision du bureau des enseignants de bureautique au pavillon des Sommets pour l'année 2024-2025, en vue de sa mise en œuvre conformément aux normes et aux besoins de l'établissement.

Il est proposé par Chantal Langevin d'adopter les projets de travaux de réfection et transformation des bâtiments (RTB).

CE20231025-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.0 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Marc Bertrand explique que les membres recevront un lien afin de suivre la formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement.

9.0 UTILISATION D'UN LOCAL POUR UN SERVICE DE GARDE

Présentation de Marc Bertrand. Marc Bujold applaudit l'initiative.

Il est proposé par Mélanie Desormeaux d'adopter le changement de type d'utilisation d'un local en service de garde au pavillon des Sommets.

CE20231025-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.0 OFFRE DE COURS - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Monsieur Marc Bertrand présente l'offre de cours pour l'année scolaire 2023-2024.

Il explique les contraintes auxquelles le programme de boucherie a fait face et qui expliquent que le programme ne démarrera pas et donne des précisions sur le calcul des prix pour la viande au comptoir des apprentis.

Il est proposé par Mattéo Damato d'adopter l'offre de cours pour l'année scolaire 2023-2024

CE20231025-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.0 ACTIVITÉS DU CENTRE - LEVÉE DE FOND POUR LA VIE ÉTUDIANTE

Monsieur Marc Bertrand explique le projet de levée de fonds et demande l'autorisation globale afin de ne pas avoir à demander l'autorisation pour chacun des projets. Il mentionne que les profits seront investis dans les activités pour chacun des pavillons, le but étant d'augmenter le sentiment d'appartenance des élèves.

Au cours de l'année, il est proposé que des levées de fond diversifiées soient organisées par le conseil d'élèves et les membres du personnel dans le but de financer l'achat de matériel ou des activités étudiantes.

Il est proposé par Anik Lajeunesse d'adopter les activités et levées de fond présentées.

CE20231025-08

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Aucune question du public

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Anik Lajeunesse de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 17 h 49.

CE20231025-10

Direction de l'école